



CENTRALE DU CHIEN D'AGREMENT ET DE COMPAGNIE

(a.s.b.l.)

Membre de la Fédération Cynologique Luxembourgeoise, fédérée à la F.C.I.

Explications quant à l'organisation d'une exposition spéciale race attribuant le CACL, ci-après exposition.

Ces explications se basent sur les principes retenus au règlement interne de la Centrale du Chien d'Agrément et de Compagnie (CCAC), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014, ci-après règlement, ainsi qu'aux arrangements fixés lors des réunions entre la CCAC et les associations canines affiliées à la CCAC.

Il est noté que le masculin générique s'applique au féminin de même que le singulier peut avoir un sens pluriel et vice versa.

Voici donc les différentes étapes à suivre :

1. Une demande écrite est à adresser au président de la CCAC avant la fin du mois de novembre de l'année précédant l'organisation de l'exposition.
2. La demande citée au point 1. sera accompagnée des pièces suivantes :
 - 2.1. Les indications et les preuves de qualification du responsable de l'exposition. Par « Qualifikationsnachweis » prévu au point 3.2.1. du règlement il faut entendre :
 - 2.1.1. Connaître le fonctionnement d'une exposition canine en général.
 - 2.1.2. Adopter une attitude positive vis-à-vis du fonctionnement des expositions canines en général.
 - 2.1.3. Connaissances sur :
 - 2.1.3.1. la rédaction du formulaire d'inscription
 - 2.1.3.2. les conditions d'admission des chiens
 - 2.1.3.3. la réception des inscriptions
 - 2.1.3.4. le traitement des inscriptions.
 - 2.1.4. Savoir établir et créer un catalogue.
 - 2.1.5. Savoir accueillir les exposants et traiter un éventuel incident.
 - 2.1.6. Connaître la gestion et la régularisation des paiements et le recouvrement des frais impayés.
 - 2.2. La composition de l'organe de gestion de l'association organisatrice à la date de la demande.
 - 2.3. Des indications précises sur le vétérinaire qui effectue les contrôles nécessaires à l'entrée des chiens et qui assume une permanence durant la journée en cas d'un éventuel incident engendré à l'exposition

Présidente : Mme SCHWAB Gitty 60, Rue A. Useldinger L-4351 Esch/Alzette Tél. 50.36.72 Fax 50.54.14
Secrétariat : M. JUNG Raymond 24, rue de la Déportation L-8021 STRASSEN Tél. 31.40.61 Fax 26313410
Relation bancaire : CCPL IBAN LU91 1111 0523 2340 0000 BIC/SWIFT Code : CCPLULLL
R.C.S. Luxembourg F 954

- 2.4. Copie de l'autorisation délivrée par M. le directeur de l'administration des services vétérinaires ou la copie de la demande introduite auprès des services concernés.
- 2.5. Liste des races de chiens pouvant être jugées à l'exposition en question et ceci conformément aux races prévues aux statuts de l'association organisatrice.
- 2.6. Déclaration d'accord de l'association organisatrice d'accepter et de respecter les conditions fixées par la Fédération Cynologique Luxembourgeoise, ci-après FCL, dans son règlement sur les expositions.
3. Les frais d'organisation, dus à la FCL et fixés à 75.- Euro, sont à virer sur le compte bancaire de la CCAC au plus tard le 15 janvier de l'année où l'exposition devra se dérouler.
4. En plus le responsable de l'exposition s'engage à ne pas présenter un chien en sa possession à l'exposition en question.
5. Le certificat d'aptitude au champion de Luxembourg, CACL, n'est attribué qu'au chien ayant obtenu le qualificatif 'excellent 1er' dans les classes champion, travail, intermédiaire et ouverte que si le juge estime que ce titre est à attribuer au chien en question.
Le titre de champion des jeunes ou de champion des vétérans n'est attribué qu'au chien ayant obtenu le qualificatif 'excellent 1er' dans les classes jeune et vétéran que si le juge estime que ce titre est à attribuer au chien en question.
Il est noté que le chien engagé en classe champion et ayant obtenu le CACL ne devient pas automatiquement 'Champion de Luxembourg'. Ce même chien devra obtenir un CACL lors d'une des expositions CACIB organisées par la FCL afin de devenir 'Champion de Luxembourg'.
6. L'association canine voulant organiser une exposition doit être à jour de ses obligations vis-à-vis de la CCAC.